

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 02 avril 2019

La Société du Grand Paris lance la concertation sur les interconnexions des lignes 15 Sud et 15 Est

Conformément aux engagements pris lors du conseil de surveillance du 20 février 2019, la Société du Grand Paris lance des ateliers de concertation sur les interconnexions des lignes 15 Sud et 15 Est. Le premier a lieu le 2 avril et réunit des experts internes mais aussi extérieurs à la Société du Grand Paris, les services de l'Etat, Ile-de-France Mobilités, les conseils départementaux, les établissements publics territoriaux et les communes concernés.

Ces ateliers devront permettre de poser les enjeux en matière de desserte des territoires et d'attractivité des lignes, d'exploitation et de fonctionnement des gares mais également d'impacts sur les chantiers, les coûts et les économies et à toutes les échelles : de la ville de Champigny-sur-Marne, du Grand Est francilien dont les habitants sont en droit d'attendre le meilleur accès possible au métro et à l'échelle de l'ensemble du réseau et de la métropole.

Michel Thénault, médiateur, sera le garant de cette concertation. Il s'assurera du bon déroulement des débats et veillera à l'expression de la pluralité des points de vue.

« Nous nous interrogeons sur l'intérêt de la solution de l'interopérabilité et il est encore temps de se poser la question de son maintien. C'est l'objet de la concertation que nous ouvrons.

On présente souvent la suppression de l'interopérabilité comme une piste d'économie, c'est en réalité bien plus que cela.

Telle qu'elle est conçue à ce jour, à la mise en service de la ligne 15 Est, l'exploitation de la ligne 15 avec l'interopérabilité se traduira par deux fois moins de métros entre les gares Champigny Centre et Noisy – Champs.

C'est donc un choix que nous souhaitons réinterroger, car il pose la question de la qualité de service pour les habitants du grand Est francilien.

La concertation nous permettra d'aborder tous les aspects et tous les enjeux. C'est notre rôle de maître d'ouvrage.»

Thierry Dallard, président du directoire de la Société du Grand Paris

Les experts ont été sélectionnés par la Société du Grand Paris et Ile-de-France Mobilités. Ils ont été choisis pour leurs expériences et leurs compétences dans les domaines de l'exploitation et la maintenance de réseaux de métros automatiques, de l'économie des transports et de la conduite de grands projets et de leurs effets sur les territoires et leur attractivité.

Les débats feront l'objet de notes de synthèse des principaux échanges survenus lors des ateliers. Ces notes seront jointes au rapport de synthèse.

En parallèle de ces ateliers, des réunions avec les acteurs associatifs vont être organisées et leurs avis seront intégrés au rapport de synthèse.

Contacts presse:

Société du Grand Paris : Guy-Arnaud Behiri - gbehiri.quai3@societedugrandparis.fr - 06 98 82 79 40

Jérémy Huppenoire - jhuppenoire.quai3@societedugrandparis.fr - 06 34 47 16 18

À la suite de ces ateliers, une réunion de restitution aura lieu en présence de l'ensemble des élus et acteurs concernés.

Le rapport de synthèse de ces ateliers sera présenté au conseil de surveillance de la Société du Grand Paris à l'été 2019.

Le médiateur

Michel Thénault

Ancien préfet de région, Michel Thénault a occupé les fonctions de directeur général des collectivités locales au ministère de l'intérieur et de directeur du cabinet de ministres.

Nommé conseiller d'État, il a exercé ses fonctions au sein de cette juridiction à la section du contentieux. Aujourd'hui à la retraite, il assure, en toute indépendance, des missions de médiation auprès de la Société du Grand Paris.

Les experts :

Christian Masson

Expert en exploitation ferroviaire, Christian Masson a passé 35 ans au sein du groupe RATP sur des missions de diagnostic, d'ingénierie, d'essais de mise en service et d'assistance à l'exploitation, principalement à l'étranger. Consultant indépendant depuis 2010, il est notamment chargé de la conception de l'avant-projet, de l'élaboration du programme d'exploitation et de la rédaction du Dossier de consultation des entreprises du REM (Réseau Express Métropolitain de Montréal). Il participe dernièrement au processus de pré-qualification puis de qualification des opérateurs privés sur le projet de métro automatique de Riyad (Arabie Saoudite).

Serge Lagrange

Directeur, de 2001 à 2015, de l'exploitation du métro de Paris qui assure au quotidien le transport de 5,2 millions de voyageurs, Serge Lagrange a participé à la création et à l'automatisation de la ligne 14 mise en service en 1998. Maître d'ouvrage de la modernisation du transport du métro jusqu'en 2008, il est à l'initiative de l'automatisation de la ligne 1 en novembre 2011 et d'un accord social en 2013 pour automatiser la ligne 4 en 2021.

Jean-Paul Ourliac

Ancien président de la commission « économie-transport, réseaux » au Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), Jean-Paul Ourliac est membre du conseil scientifique de la Société du Grand Paris et vice-président du groupe de travail sur les méthodes d'évaluation socio-économique mis en place par France Stratégie et le SGCI (Secrétariat général des affaires européennes). Il a exercé des fonctions de directeur d'administration centrale et a également été directeur général des services de la région Midi-Pyrénées.

Yves Ramette

Directeur général adjoint de la RATP en charge de l'ingénierie et des projets, des schémas directeurs d'investissements et de la mission « Grand Paris » de 2009 à 2013, Yves Ramette est aujourd'hui président de l'Institut de recherche technologique Railenium, qui s'attache à développer, à tester et à valider des technologies et des solutions innovantes en réponse aux enjeux de la filière ferroviaire. Ancien directeur général de SNCF Réseau Île-de-France, il intervient ponctuellement, en tant que consultant indépendant, auprès des présidents de la SNCF (SNCF Réseau et SNCF Mobilités).

Contacts presse:

Société du Grand Paris : Guy-Arnaud Behiri - gbehiri.quai3@societedugrandparis.fr - 06 98 82 79 40

Jérémy Huppenoire - jhuppenoire.quai3@societedugrandparis.fr - 06 34 47 16 18

À propos de la Société du Grand Paris

La Société du Grand Paris est l'entreprise publique créée par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et acquiert, pour le compte d'Île-de-France Mobilités, les matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de la ligne 14, la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

Contacts presse:

Société du Grand Paris : Guy-Arnaud Behiri - gbehiri.quai3@societedugrandparis.fr - 06 98 82 79 40

Jérémy Huppenoire - jhuppenoire.quai3@societedugrandparis.fr - 06 34 47 16 18